

## SOMMAIRE

- 1 - Edito du Président
- 2 - Dégradations
- 3 - Cabine téléphonique et  
Autres
- 4 - Destrutions des affichages
- 5 - Dépôts et brûlages  
de déchets verts, bruit
- 6 - Réfection des escaliers
- 7 - Nouveaux panneaux  
d'affichage
- 8 - Signalétique
- 9 - Affichages sauvages
- 10 - Travaux effectués par la  
Municipalité
- 11 - Nécrologie
- 12 - Carnet
- 13 - Projets 2010
- 14 - Coordonnées des  
propriétaires
- 15 - Escaliers dangereux
- 16 - Les feuilles

**Impressions d'un nouvel  
arrivant**

**INVITATION**

Adresse :

Association Syndicale  
Autorisée du Bois de Cise  
BP 2000  
80460 AULT

asa.boisdecise@orange.fr

# L'ECHO N° 39 DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU BOIS DE CISE

JANVIER 2010



**Les membres du Bureau  
de l'Association vous  
souhaitent une excellente  
année 2010**

# EDITO du Président

Permettez moi, tout d'abord, au nom du Bureau de l' ASA, de vous présenter à toutes et à tous des vœux de bonne santé et que 2010 voit se réaliser les souhaits qui vous sont chers.

Dans un contexte économique toujours difficile, cette année encore, le Bureau du Syndicat, souhaite continuer à œuvrer dans les axes développés l'année dernière.

## **La communication :**

En 2009 deux nouveaux panneaux d'affichage ont été implantés et un autre agrandi (voir § 7).

La numérisation des plans et leur mise à jour ont été réalisées par un de vos élus. Maintenant, chaque point d'information est doté de ces nouveaux plans et nous pouvons y faire figurer régulièrement des informations sur la vie de notre Association et du Bois.

Cette numérisation nous a permis, à moindre coût, de transmettre les plans, sur lesquels figurent les noms des villas, aux différents services (Pompiers, Cabinet Médical, Infirmières, Mairie, Gendarmerie etc...) permettant ainsi une localisation plus aisée des pavillons en cas de nécessité.

Comme promis en Assemblée Générale 2009, vous trouverez joint à ce journal un exemplaire de ce nouveau plan du Bois de Cise. Cette nouvelle année devrait voir finalisé notre site internet, base de données de l'Association.

## **La signalétique :**

Commencée en 2009, la réfection et l'amélioration de la signalétique se poursuivra en 2010.

La prochaine étape verra la remise à niveau des panneaux directionnels, des panneaux indicatifs des routes, allées, sentiers et aussi la mise en place d'une signalétique propre aux activités commerciales et artisanales, le tout dans un souci d'homogénéité et de respect de notre magnifique cadre de vie.

## **Les allées et escaliers :**

Dans la continuité de ce qui a été fait l'an dernier (voir § 6), mais aussi les années précédentes, la rénovation des sentiers et escaliers sera encore un objectif important de notre action. Ces rénovations sont financées directement par l'ASA ou, lorsqu'un dossier est plus important comme celui du chemin du Paradis et de ses sentiers adjacents, déposé en Mairie pour des demandes de subventions auprès des collectivités territoriales et locales.

## **Le Bois et notre environnement :**

La mise en place du Plan Simple de Gestion (PSG) reste une priorité.  
François-Xavier Valengin continuera à venir « ausculter » notre Bois.

Le dossier de l'implantation d'éoliennes en mer, de Dieppe à Cayeux, sera suivi avec attention pour son impact visuel, les retombées sur la pêche et la navigation de plaisance, les incidences sur le développement touristique de notre côte et peut-être un risque de dépréciation de notre patrimoine. Le bien fondé ou pas de cette installation ne doit être soumis qu'à la réflexion de chacun d'entre nous.

Pour terminer, je voudrais remercier, en votre nom et au mien, les Syndics bénévoles qui ont grandement participé à l'embellissement et au maintien de la propreté du bois. Que de deniers économisés grâce à leurs bras et leur courage lors de la pose des panneaux d'affichage, de signalisation ou encore d'enlèvement d'arbres tombés dans les allées et sentiers. Merci aussi à ceux qui se sont investis dans l'informatique... par exemple, les nouveaux plans, c'est eux !  
Merci et encore merci.

Encore une fois, bonne année à toutes et à tous



## 2 - DEGRADATIONS :

Il a été constaté que des dégradations sont de plus en plus commises involontairement par des particuliers ou des entreprises intervenant à la demande de ceux-ci. (exemples : lisses cassées, panneaux de rue brisés, enlevés ou déplacés etc...) Ceci peut arriver à tout le monde mais la moindre des choses est de réparer. Lorsque l'Association le fait, c'est avec ses deniers donc tout le monde paie ce qui n'est pas normal. Soyez donc vigilant, faites « marcher » votre assurance, réparez vous-mêmes et en cas d'impossibilité signalez-le au Syndicat.

*Un exemple de lisse cassée route des Ormeaux*

## 3 - CABINE TELEPHONIQUE et AUTRES:

Enfin la cabine téléphonique a été remplacée ! Depuis plusieurs mois le bureau de l'ASA est en rapport avec France Télécom pour le remplacement de celle-ci dont les vitres et la porte avaient été cassées. Après un échange de courrier et envoi de photos une réparation provisoire avait été effectuée mais ne pouvait nous satisfaire. Après plusieurs relances, nous avons enfin eu gain de cause et cette cabine, indispensable au Bois de Cise, a été remplacée. Elle n'est pas de la dernière génération mais, pour l'instant, convient à ses utilisateurs.

Le bureau est aussi intervenu pour :

- faire remplacer un poteau téléphonique qui penchait dangereusement et menaçait de tomber route de la Belle Hortense ;
- faire relever les fils qui pendaient anormalement route des Pins et dans les escaliers du chemin du Paradis.



## 4 - DESTRUCTIONS et AFFICHAGE :

Le Bureau de l'Association qui, vous le savez, n'est constitué que de bénévoles, prend le temps de procéder à la pose de petits panneaux d'information ou de rappels de prescriptions, en particulier sur les habillages des conteneurs à ordures ménagères dont l'environnement proche est utilisé pour des dépôts de toutes sortes. A ce sujet, nous rappelons aux « Cisiens » qu'ils sont réservés **exclusivement aux ordures ménagères**. Quant aux autres déchets ils doivent impérativement être déposés en déchetterie. Les contrevenants à ces prescriptions encourent le risque d'être verbalisés. Pour ce qui concerne l'arrachage régulier constaté de ces prescriptions, il s'agit bel et bien d'actes de vandalisme imputables à certains « Cisiens » mécontents des initiatives prises par le bureau et qui manifestent de façon stupide leur désapprobation.

*Exemple d'un endroit régulièrement dégradé et envahi de déchets non ménagers où les consignes sont arrachées.*

## **5 - DEPOT ET BRULAGE DE DECHETS VERTS, BRUIT :**

Pendant toute l'année, des propriétaires n'ont pas hésité à déverser leurs tontes de gazon et même leurs branchages coupés sur les terrains avoisinants au prétexte qu'ils ne sont pas entretenus. Le bureau de l'ASA s'insurge contre de telles pratiques qui souillent sans vergogne les parcelles sauvages du bois. Ces méfaits sont certainement plus préjudiciables au bon état général du bois que la coupe de certains arbres d'essence courante et envahissante qui nous est régulièrement reprochée. Les défenseurs déclarés du Bois devraient être en première ligne pour dénoncer ces faits. Or, il semblerait que, non seulement ils ne soient pas très partisans d'intervenir, mais que certains ne seraient peut être pas exemplaires dans ce genre de pratique. Soyons tous le plus irréprochables possible et arrêtons de critiquer toutes les initiatives du Bureau et de nous insurger à chaque fois qu'un baliveau est abattu pour permettre à un propriétaire d'avoir un peu de soleil ou de recevoir correctement ses émissions de télé préférées même si la critique et l'opposition sont nécessaires à la bonne marche de la Démocratie.

Nous rappelons aussi que c'est faire preuve d'un peu de civisme que d'éviter le bruit pendant les heures des repas, les dimanches et jours fériés. De même, le brûlage de déchets verts, s'il est toléré, ne devrait pas être fait ces mêmes jours.

## **6 - REFECTION DES ESCALIERS :**

Un grand programme de réfection des escaliers et de certains accès a commencé. C'est ainsi que le sentier des Douaniers, entre les routes des Mouettes et du Casino a été entièrement repensé et a même vu l'installation d'une rampe pour aider les moins jeunes qui l'empruntent. De même, l'entrée de l'allée Marie côté route de la Falaise, très dangereux par temps humide, a été réaménagée avec l'installation de quelques marches. Sur notre demande et avec le concours de la Communauté de Communes, les escaliers d'accès au Panorama ont subi une cure de jouvence. Une rampe a été installée dans la partie la plus abrupte de l'allée des Violettes. L'allée des Genets est en cours de rénovation. Elle aussi sera dotée d'une rampe.



## 7- NOUVEAUX PANNEAUX D’AFFICHAGE :

D’autres initiatives prises par le bureau en 2009 :

Non seulement les nouveaux plans du Bois de Cise ont été installés mais certains panneaux existants ont été transformés voire déplacés. Deux ensembles mobiliers ont été érigés route de la Falaise et route des Pins. Le panneau « Chelot » qui se trouvait à l’angle des routes des Pins et d’Ault a été remis en état et réinstallé placette de la Pierre qui tourne.

Comme vous avez pu le constater, les membres actifs du bureau continuent d’œuvrer dans le respect, non seulement du Bois, mais aussi du travail effectué par les anciens syndics.



## 8- SIGNALÉTIQUE :

Vos bénévoles ne s’arrêtent pas là ! Ils sont intervenus également dans le domaine de la signalétique : panneaux indiquant la direction du panorama, réfection d’un poteau indicateur de chemin de randonnée, réfection de panneaux de routes etc... Là encore, ce qui est fait par vos élus du bureau ne coûte rien à l’Association.

## 9 - AFFICHAGES SAUVAGES :

Malgré nos mises en garde répétées, il est constaté que des affichettes (modèle ci-contre) sont régulièrement collées sur tous les supports du Bois de Cise : signalisation de l’Equipement, panneaux directionnels privés, mobilier de l’ASA etc... Il est à croire que ces « braves colleurs » pensent poursuivre un but différent de celui du Bureau actuel. Il n’en est rien. Vos élus sont tout à fait contre toute nouvelle construction dans le Bois de Cise mais quel pouvoir aurait l’Association pour s’y opposer dès lors qu’elles seraient édifiées dans les quelques terrains comportant une zone constructible prévue au P.O.S. Heureusement pour nous, il n’y en a plus beaucoup !!! Le Bois de Cise restera ce qu’il est actuellement et rassurez-vous, nous serons extrêmement vigilants sur cet aspect lors de la mise en place du P.L.U..



## 10 - TRAVAUX EFFECTUES PAR LA COMMUNE :

Certains travaux comme la descente à la mer ont été poursuivis. Si les matériaux utilisés sont de bonne qualité, il semble qu'il n'en soit pas de même pour la mise en œuvre. Il est, à notre avis, dommage que les rampes n'aient pas été changées en même temps. Il est à craindre qu'une partie de ce travail ne soit à refaire lorsqu'il faudra les remplacer.

Suite à un éboulement de terrain route des Mouettes, le talus a été renforcé par la Commune à l'aide de panneaux en béton. Une clôture de sécurité a été commencée et même si certains ne sont pas « heureux » des matériaux utilisés, c'est fait ! Nous attendons maintenant que cette clôture soit prolongée jusqu'au virage face aux Hublots, comme promis par un Adjoint au Maire et que le revêtement de la chaussée, complètement dégradé, soit remis en état avec un écoulement normal des eaux de ruissellement.

Les pierres qui se trouvaient au bord du gazon à l'angle de la route des Mouettes, face au square, ont été, pour partie remplacées par des bornes en béton. Il est dommage que celles qui avaient été posées en front de mer pour y empêcher le stationnement, aient été enlevées.



## 11 - NECROLOGIE :

Malheureusement, au cours de l'année écoulée nous avons vu disparaître des « Cisiens » que nous connaissons : Mesdames Florence DUNOYER DE SEGONZAC, Margareta KIST, Marie-France DERNAUCOURT, Sylvane MARTIN, Nicole MARDEIL, Jacqueline PATTE, Liane LEHMAN, Messieurs Jean-Baptiste CAVALLO, Gérard DEMANCHE et Jean-Claude LEFEVRE.

A leurs familles respectives nous renouvelons nos sincères condoléances.

Beaucoup de « Cisiens » nous reprochent de n'avoir que de mauvaises nouvelles à annoncer. Malheureusement nous n'avons à connaître que ce que vous nous faites savoir.

## 12 - CARNET

Nous avons eu connaissance de trois événements plus joyeux : les naissances de Thomas LAJEUNESSE petit-fils de notre Vice-président au foyer de Christophe et de Laëtitia LAJEUNESSE de Milan PERNEL et Lucie MAILLARD-PERNEL, petits-enfants de Lionel et Françoise PERNEL. Rappelons que Lionel est également un de vos élus.



Quelques photos du Bois de Cise sous la neige.....



### **13- PROJETS 2010 :**

Le dossier du Chemin du Paradis a été remis en Mairie pour les demandes de subventions. Espérons qu'il sera accepté et que les travaux de réfection de cet escalier, celui de l'allée des Rossignols et les quelques marches de l'entrée de l'allée Germaine pourront être entrepris cette année. Il va sans dire que la pose de rampes dans les escaliers dangereux sera poursuivie.

Un plan de régularisation des donations de terrains faites à l'Association depuis de nombreuses années est en cours. En effet, il est anormal que ces donations ne soient pas officialisées devant Notaire.

Des contacts seront pris avec les propriétaires de parcelles non entretenues avec des arbres en mauvais état et qui sont devenus dangereux pour les promeneurs.

Poursuite de l'organisation de l'archivage des documents de l'A.S.A. par numérisation avec sauvegarde sur site sécurisé. Certains documents seront, par la suite, rendus accessibles aux propriétaires du Bois de Cise.

Deux ou trois personnes ont contesté le fait que les tamaris situés en bordure de la route du Casino avaient été taillés sévèrement sur demande du Syndicat. C'est vrai que l'aspect de cet endroit paraît quelque peu dénudé après une coupe drastique mais que diraient ces mêmes personnes si ces tamaris se trouvaient tout près de chez eux et qu'ils soient utilisés comme WC ? Alors qu'il n'en déplaise à ces « cisiens » ces mêmes tamaris ne seront plus coupés mais arrachés car poussant un peu trop vite, ils occasionnent des frais de taille chaque année.



### **14 - COORDONNEES DES PROPRIETAIRES :**

Nous profitons de la parution de ce journal pour inciter les propriétaires qui ne l'ont pas encore fait, de nous communiquer leurs coordonnées téléphoniques et Internet. En effet, votre adresse courriel nous permet, non seulement de vous transmettre les documents qui sont susceptibles de vous intéresser mais aussi de vous tenir au courant de ce qui se passe dans le hameau. Cette façon de faire crée des économies d'envois postaux.

Quant à vos coordonnées téléphoniques, nul n'est à l'abri d'un problème dans sa propriété et il est beaucoup plus facile pour nous de vous en informer immédiatement.

### **15 - ESCALIERS DANGEREUX :**

Au cours d'une visite dans le Bois de Cise, nous avons constaté que le sentier des Bruyères (entre la route des Ormeaux et celle du Vieux Chêne - à côté de la propriété « La Privardière ») n'était constitué que d'un escalier abrupte et très peu emprunté. Cet escalier est très dangereux et les quelques personnes qui s'y aventurent courent un grand risque de chute ou de glissade par temps humide. De cette constatation est née l'idée qu'il serait peut-être opportun de prendre une décision le concernant. Qu'en pensez-vous ? Faites-nous connaître votre avis sur la question, par courrier ou à notre adresse mail.

### **16 - LES FEUILLES :**

Nous sommes conscients que les feuilles sont un gros problème pour chaque propriétaire de pavillon, en fin d'année. Néanmoins, il est impératif que chacun se « débrouille » avec elles. Il est possible de les transformer en compost ou de les transporter en déchetterie. Il est quand même anormal que des propriétaires s'octroient le droit de les déposer sur le bord de la route devant chez eux pour qu'elles soient enlevées par les services municipaux. Ce problème, parmi d'autres, a été évoqué au cours d'un entretien avec Mme le Maire le 18 janvier 2010. Il en ressort que les employés communaux n'enlèveront plus les tas de feuilles que vous déposerez devant chez vous.

**Voici les premières impressions d'une parisienne et de son époux, au moment où ils débarquent et au cours de leurs premiers mois au Bois de Cise :**

**En descendant l'avenue centrale :** *"Les maisons sont espacées, c'est mieux qu'à Veules-les-Roses" puis "On sent qu'il y a une communauté, d'autant plus qu'il y a une Association ; on va connaître des gens" et "Le côté nature préservée est quelque chose qui attire".*

**Au virage des Hublots :** *"On voit la mer, gris-bleu, bleu-vert, vert-gris, c'est plein de finesse et puissant à la fois" et "un panorama rare : on passe d'un bois à l'orée du bois, puis on surplombe la mer et ce sont les falaises qui nous surplombent".*

**En lisant Victor Hugo, sur le panneau :** *"12 lignes seulement ; Il aurait pu en faire plus !*

**Sur Google Earth :** *"Les parisiens ne savent pas tout"*

**Sur le site Internet :** *"Nos maisons valent des milliards..."*

**Premiers contacts avec l'ASA :** *"Le Monsieur est venu, c'est sympa, Je lirai son gros dossier plus tard..." puis "C'est chaleureux on va faire partie d'une communauté" et "C'est précis, on comprend tout et on ne nous met pas la pression..."*

**En dialoguant avec l'ASA :** *"Tout est documenté : élagage – Dossier Estivants/Invités – etc." mais aussi "On apprend à vivre dans un bois".*

**Après les premiers échanges entre voisins :** *"Ce n'est pas snob comme au Touquet mais c'est un peu select ou plutôt résidentiel. On sent que c'est habité et non pas vide comme une station balnéaire l'hiver" et surtout "En jardinant, le bavardage entre voisins ou avec les randonneurs est tout à fait spontané – en ville, à Paris, ça n'existe pas".*

**A la première expo :** *"Les Cisiens sont bien accueillants"*

**A la première Assemblée Générale de l'ASA:** *"C'est rondement mené".*

**En bavardant avec les Picards :** *"Ils sont tous allés à la pêche aux moules avec leur grand-père".*

## **INVITATION :**

**Le 17 avril 2010 à 14h00,** Messieurs François-Xavier VALENGIN du C.R.P.F. et Antoine de ROUCY de la Société Elag Conseils, nous feront un exposé au cours d'une réunion d'information sur l'état de notre Bois et sur son avenir en fonction de l'évolution climatique. Il ne fait aucun doute que les renseignements que ces spécialistes nous communiqueront seront très utiles à chacun d'entre nous.

**RENDEZ-VOUS A LA MAIRIE D'AULT**

**PRENEZ BONNE NOTE. NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE**